

PDZAA

MRC de Maskinongé

Annexe III

Plan d'action 2015-2019

Fiches projet

Février 2014



Liste des actions

Action # 1 :	Élaborer un programme de reboisement des coulées.....	4
Action # 2 :	Établir une stratégie d'aménagement et d'entretien des cours d'eau municipaux en milieu agricole.....	6
Action # 3 :	Informar la population sur les bonnes pratiques pour éviter la contamination bactériologique des puits individuels.....	8
Action # 4 :	Offrir des projets « <i>clé en main</i> » pour l'aménagement des bandes riveraines et la végétalisation des berges en milieu agricole.....	10
Action # 5 :	Mettre sur pied un Service d'occupation du territoire agricole de Maskinongé (SOTAM).....	12
Action # 6 :	Construire un programme de soutien à l'entrepreneuriat agricole orienté vers l'innovation.....	14
Action # 7 :	Sensibiliser les producteurs à la nécessité d'avoir une bonne gestion d'entreprise.....	16
Action # 8 :	Mettre en place un réseau virtuel pour les producteurs et les conseillers agricoles.....	18
Action # 9 :	Organiser des journées de réseautage, des rencontres, des activités sociales pour briser l'isolement chez les agriculteurs.....	20
Action # 10 :	Effectuer une tournée de la MRC pour présenter le PDZAA.....	22
Action # 11 :	Promouvoir le sarrasin comme produit identitaire de la MRC.....	24
Action # 12 :	Augmenter la disponibilité et la visibilité des produits locaux dans les restaurants, épiceries et lieux touristiques.....	26
Action # 13 :	Évaluer les opportunités de marché pour les produits locaux de la MRC dans la grande région de Montréal.....	28
Action # 14 :	Promouvoir les activités de la Coop de solidarité agroalimentaire de la MRC.....	30
Action # 15 :	Évaluer les besoins locaux en matière d'abattage et se doter d'une structure de transformation et de distribution de produits agricoles.....	32
Action # 16 :	Soutenir le démarrage d'une malterie pour la transformation de l'orge brassicole.....	34
Action # 17 :	Organiser deux fins de semaine de « <i>Balade gourmande</i> » à l'automne.....	36
Action # 18 :	Réaliser des mises aux normes des entreprises agrotouristiques, élaborer une charte de qualité et développer un système de coaching/mentorat.....	38
Action # 19 :	Développer pour les tables gourmandes des produits alimentaires issus des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL).....	40
Action # 20 :	Évaluer les opportunités de nouvelles productions pour satisfaire les besoins des communautés ethniques de la grande région de Montréal.....	42
Action # 21 :	Promouvoir l'agriculture biologique et soutenir son développement.....	44

ACTION # 1 :

ÉLABORER UN PROGRAMME DE REBOISEMENT DES COULÉES



Description

L'inventaire des friches réalisé en 2009 par le Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie identifie plus de 3000 hectares en friches sur le territoire de la MRC de Maskinongé. Ces superficies en friche se retrouvent principalement dans les coulées, autrefois cultivées ou en pâturages, et maintenant abandonnées à cause de leur moins bon potentiel agricole (pente, érosion, etc.).

Le projet consiste à élaborer un programme de reboisement des coulées à l'aide d'arbres et d'arbustes indigènes du Québec.

Clientèles visées

Les propriétaires fonciers de la MRC ayant des coulées non boisées sur leurs propriétés.

Résultats attendus

Ce programme de reboisement des coulées vise à encourager et aider les propriétaires fonciers à prendre des mesures redonnant aux bassins versants les éléments de protection naturelle des cours d'eau. Au cours des cinq prochaines années, le projet vise le reboisement de 100 hectares de coulées à raison de 25 ha par année de 2016 à 2019.

Le reboisement des coulées permettra de :

- contrer l'érosion dans les coulées ;
- réduire les risques de glissement de terrains ;
- diminuer l'apport de nutriments et de matières organiques dans les cours d'eau ;
- augmenter la biodiversité en milieu riverain et aquatique ;
- augmenter le couvert forestier des municipalités du sud de la MRC ;
- favoriser des liens fauniques entre les îlots boisés ;
- créer de nouveaux habitats et espaces de reproduction pour la faune.

Étapes de réalisation

- ◆ Création d'un comité de travail formé des partenaires du projet ;
- ◆ Recherche du financement nécessaire ;
- ◆ Embauche d'une ressource pour la coordination des projets no. 1 et no. 4 conjointement ;
- ◆ Identification des friches où le reboisement est à prioriser ;
- ◆ Rencontre avec les propriétaires des superficies identifiées prioritaires pour les informer du programme de reboisement et obtenir leur adhésion au projet ;
- ◆ Réalisation d'un plan d'aménagement forestier pour chaque propriété retenue ;
- ◆ Commande des plants auprès du MRNF ;
- ◆ Plantation des arbres et arbustes au printemps suivant ;
- ◆ Protection et entretien des plantations par les propriétaires (séances de formation).



Responsables

Le projet sera sous la responsabilité des organismes de bassin versant du territoire de la MRC et du comité ZIP du Lac Saint-Pierre.

Partenaires

- * Les 17 municipalités du territoire
- * CRÉ de la Mauricie
- * CRFA de la Mauricie
- * FUPAM
- * Groupe Envir-eau-sol Inc.
- * Groupement Forestier de Maskinongé-Lanaudière Inc.
- * MAPAQ
- * MRN
- * MRC de Maskinongé
- * Propriétaires fonciers concernés
- * Syndicat local de l'UPA de Maskinongé
- * SPBM

Indicateurs et processus de révision

Indicateurs : - nombre d'hectares reboisés ;
- nombre de propriétaires adhérents au projet ;
- nombre d'essences végétales utilisées.

Processus de révision :

Le projet sera évalué annuellement par le comité de travail et les résultats seront publicisés auprès de la population et des élus de la MRC, notamment via la stratégie de communication environnementale de la FUPAM.

Coût et financement

Les coûts de reboisement sont évalués à 2500\$/hectare en moyenne, dépendamment de la provenance des plants et des travaux de préparation de terrain à réaliser. Avec l'embauche d'une ressource à temps plein (dont les coûts sont partagés avec le projet no. 4), le coût annuel du projet est estimé à 85000\$. Le financement proviendra de différentes sources, dont le MAPAQ (Prime-Vert), l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées mauriciennes, le MRN, les propriétaires, etc.

Niveau de priorité

Ce projet est de priorité niveau 1.

Échéancier

L'embauche de la ressource, l'élaboration du programme, la campagne d'information et de recrutement, ainsi que la réalisation des plans d'aménagement seront réalisés en 2015. Les plantations auront lieu à chaque année à compter du printemps 2016, et seront suivies dès 2017 de séances de formation pour la protection et l'entretien des plantations.





ACTION # 2 :

ÉTABLIR UNE STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT ET D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU MUNICIPAUX EN MILIEU AGRICOLE

Description

Selon la Loi sur les compétences municipales, les municipalités régionales de comté (MRC) ont la compétence exclusive sur les cours d'eau situés sur leur territoire. C'est dans ce contexte, et dans le but de définir un cadre d'intervention quant aux obligations et responsabilités de la MRC à l'égard des cours d'eau sur son territoire que la MRC s'est dotée d'une Politique relative à la gestion des cours d'eau. Des ententes ont aussi été signées avec toutes les municipalités de la MRC afin de leur confier la gestion des travaux de nettoyage et l'application de la réglementation régionale.

Cependant, dans le contexte actuel, l'application adéquate et rigoureuse de la politique semble difficilement réalisable sur le territoire de la MRC. Plusieurs raisons, telles que la lourdeur administrative de la démarche, ainsi que le manque de temps, de compétences techniques et d'outils de travail chez les personnes désignées à la gestion des cours d'eau dans les municipalités, expliquent cet état de faits.

Clientèles visées

Les municipalités de la MRC de Maskinongé.

Résultats attendus

L'établissement d'une stratégie de gestion des cours d'eau permettra à la MRC de se doter de différents moyens lui permettant d'assumer sa compétence en matière de cours d'eau.



Étapes de réalisation

- ◆ Sensibilisation des élus à l'importance de la gestion adéquate des cours d'eau et aux responsabilités de la MRC à cet égard ;
- ◆ Adoption du projet et de son financement par le Conseil ;
- ◆ Embauche d'un responsable de la gestion des cours d'eau ;
- ◆ Modification de la Politique relative à la gestion des cours d'eau ;
- ◆ Modification, au besoin, du Règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC (195-07);
- ◆ Caractérisation des cours d'eau en milieu agricole ;
- ◆ Élaboration d'un plan de gestion des cours d'eau ;
- ◆ Application de la réglementation régionale par la MRC.



Responsables

Le projet sera sous la responsabilité du Service technique de la MRC.

Partenaires

- * Les 17 municipalités du territoire
- * Comité ZIP du Lac St-Pierre
- * FUPAM
- * MAPAQ
- * MAMROT
- * MDDEFP
- * OBV du territoire
- * Service d'aménagement et de développement du territoire de la MRC

Indicateurs et processus de révision

Indicateurs : - nombre de demandes d'intervention dans les cours d'eau ;
- nombre de municipalités faisant appel au service technique de la MRC.

Processus de révision :

Une évaluation annuelle du service de gestion des cours sera effectuée par le service technique et présentée au Conseil de la MRC.

Coût et financement

Le salaire du responsable de la gestion des cours d'eau sera financé par la MRC et par les montants perçus dans le cadre de son travail sur des projets du service technique. Le coût annuel du projet est estimé à 75000\$.

Niveau de priorité

Ce projet est de priorité niveau 1.

Échéancier

En 2014, sensibilisation des élus à l'importance de la gestion adéquate des cours d'eau et aux responsabilités de la MRC, en vue de l'adoption du projet par le Conseil. En 2015, embauche d'un responsable de la gestion des cours d'eau et modification de la Politique relative à la gestion des cours d'eau. En 2016, la caractérisation des cours d'eau, l'élaboration du plan de gestion des cours d'eau, et l'application de la réglementation régionale par la MRC.



ACTION # 3 :

INFORMER LA POPULATION SUR LES BONNES PRATIQUES POUR ÉVITER LA CONTAMINATION BACTÉRIOLOGIQUE DES PUIITS INDIVIDUELS



Description

La population des 17 municipalités incluses dans le territoire de la MRC de Maskinongé est à 98% alimentée en eau potable par l'eau souterraine. Près de 80 % de la population a accès à l'eau potable via un réseau d'aqueduc municipal. La population n'ayant pas accès à un réseau public (8048 personnes) a, en grande majorité, accès à son eau potable par un puits privé. Un projet de caractérisation des eaux souterraines du sud-ouest de la Mauricie a été réalisé entre 2009 et 2013, et couvrait le territoire de la MRC de Maskinongé.

Les résultats de l'étude révèle que près de 40% des puits résidentiels échantillonnés dépassaient au moins une des normes bactériologiques. En ce qui concerne plus spécifiquement les coliformes fécaux, 12% des puits n'étaient pas conformes. La contamination bactériologique des puits privés est attribuable à la proximité des sources de bactéries (fosses septiques et champs d'épuration, épandages agricoles, etc.) combinée soit à la vulnérabilité élevée de l'aquifère ou à la vulnérabilité des puits eux-mêmes. Lors de l'échantillonnage, près de 50% des propriétaires confirmaient qu'ils n'étaient pas au fait des procédures à suivre pour nettoyer ou pour décontaminer leur puits.

Clientèles visées

Les propriétaires de résidences dont l'alimentation en eau potable provient de puits individuels.

Résultats attendus

Une amélioration de la qualité de l'eau des puits domestiques en sensibilisant davantage les propriétaires quant à l'aménagement de leur puits et la réalisation d'analyses régulières de qualité d'eau.



Étapes de réalisation

- ◆ Élaboration d'un plan de communication visant la sensibilisation des propriétaires de puits individuels à la qualité de l'eau de leur puits ;
- ◆ Rédaction d'un dépliant d'information sur les bonnes pratiques pour le maintien d'une eau potable de bonne qualité ;
- ◆ Rencontre individuelle des propriétaires de puits et distribution du dépliant ;
- ◆ Mise en place, avec la collaboration des municipalités, d'un service d'échantillonnage des puits individuels facilitant la démarche d'analyse de qualité d'eau pour les propriétaires de puits ;
- ◆ Offrir un support technique aux propriétaires de puits contaminés pour le nettoyage ou la décontamination de leur puits.



Responsables

La MRC de Maskinongé sera responsable du projet avec la collaboration des municipalités concernées de son territoire.

Partenaires

- * Centre de santé et de services sociaux de Maskinongé
- * FUPAM
- * Les municipalités concernées de la MRC
- * MAMROT
- * OBV
- * UQTR – Département des sciences de l'environnement

Indicateurs et processus de révision

Indicateurs : - nombre d'analyse d'eau réalisée ;
- nombre de propriétaires rencontrés ;
- nombre de puits ayant une meilleure qualité d'eau suite aux correctifs.

Processus de révision :

Après une première expérience en 2015, la MRC évaluera les résultats obtenus et jugera si le projet sera répété ou non l'année suivante. Les dépliants d'information seront encore disponibles dans les municipalités et autres lieux stratégiques (Caisses populaires, CLSC, etc.).

Coût et financement

Cette activité sera réalisée dans le cadre des activités régulières de la MRC. Des coûts globaux d'environ 3000\$ sont estimés pour la production et la distribution du dépliant d'information.

Niveau de priorité

Ce projet est de priorité niveau 1.

Échéancier

De juin à novembre 2015.





ACTION # 4 :

OFFRIR DES PROJETS « CLÉ EN MAIN » POUR L'AMÉNAGEMENT DES BANDES RIVERAINES ET LA VÉGÉTALISATION DES BERGES EN MILIEU AGRICOLE

Description

On appelle « *bande riveraine* » un couvert végétal permanent, sans labours ni intrants, composé d'un mélange de plantes herbacées, d'arbustes ou d'arbres adjacents à un cours d'eau ou à un lac. Elle est toujours située au-dessus de la ligne naturelle des hautes eaux. La bande riveraine fait la transition entre les écosystèmes aquatique et terrestre.

La zone agricole de la MRC de Maskinongé présente de nombreux cours d'eau dont les bandes riveraines ont été dégradées par un usage agricole intensif, particulièrement dans le sud de son territoire.

Clientèles visées

Les entreprises agricoles de la MRC souhaitant aménager des bandes riveraines sur leur propriété.

Résultats attendus

Ce projet vise à encourager et à soutenir les agriculteurs dans le respect de l'exigence de la bande riveraine, une exigence de la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables*. Celle-ci prévoit qu'une bande minimale de végétation de trois mètres doit être conservée à partir de la ligne des hautes eaux.

Au cours des cinq prochaines années, le projet vise l'aménagement et la végétalisation de 40 km de bandes riveraines et de berges en milieu agricole, à raison de 10 km par année de 2016 à 2019.

Les principaux impacts attendus de l'aménagement de bandes riveraines sont de :

- Contrôler l'érosion des berges ;
- Filtrer les nutriments et contaminants potentiels ;
- Retenir les sédiments emportés par l'eau de surface ;
- Préserver la biodiversité (habitats, espèces).

Étapes de réalisation

- ◆ Création d'un comité de travail formé des partenaires du projet ;
- ◆ Recherche du financement nécessaire ;
- ◆ Embauche d'une ressource pour la coordination des projets no. 4 et no. 1 conjointement ;
- ◆ Identification des secteurs d'intervention à prioriser selon les PDE ;
- ◆ Sensibilisation des agriculteurs à l'importance et aux impacts positifs des bandes riveraines ;
- ◆ Élaboration d'un programme d'aménagement de bandes riveraines pour le territoire de la MRC offrant une solution « *clé en main* » aux producteurs agricoles intéressés ;
- ◆ Offrir un service de délimitation des bandes riveraines à l'aide de balises avec réflecteur ;
- ◆ Prévoir un suivi et entretien annuels des travaux réalisés.



Responsables

Le projet sera sous la responsabilité des organismes de bassin versant du territoire de la MRC et du comité ZIP du Lac Saint-Pierre.

Partenaires

- * Les 17 municipalités du territoire
- * CRÉ de la Mauricie
- * CRFA de la Mauricie
- * Entreprises agricoles de la MRC
- * FUPAM
- * Groupe Envir-eau-sol Inc.
- * MAPAQ
- * MRN
- * MDDEFP
- * MRC de Maskinongé
- * Syndicat local de l'UPA de Maskinongé
- * SPBM

Indicateurs et processus de révision

Indicateurs : - nombre d'entreprises agricoles ayant bénéficié du projet ;
- nombre de km aménagés en bande riveraine et de berges végétalisées.

Processus de révision :

Le projet sera évalué annuellement par le comité de travail et les résultats seront publicisés auprès de la population et des élus de la MRC, notamment via la stratégie de communication environnementale de la FUPAM.

Coût et financement

Les coûts d'aménagement et de végétalisation des berges sont évalués à 2\$/mètre linéaire en moyenne, dépendamment des travaux de préparation de terrain à réaliser. Avec l'embauche d'une ressource à temps plein (dont les coûts sont partagés avec le projet no. 1), le coût annuel du projet est estimé à 45000\$. Le financement proviendra de différentes sources, dont le MAPAQ (Prime-Vert), le MRN, les producteurs agricoles, etc.

Niveau de priorité

Ce projet est de priorité niveau 1.

Échéancier

Le projet s'échelonnera sur une période de cinq ans à compter du printemps 2015. La première année sera consacrée à la planification du projet et à sa mise en place, notamment par l'embauche d'une ressource, la promotion du programme auprès des agriculteurs et l'identification des superficies à aménager. Les années suivantes seront principalement consacrées à l'aménagement des bandes riveraines et à leur suivi et entretien.





© Sarah Cuillerier, 2013

ACTION # 5 : **METTRE SUR PIED UN SERVICE D'OCCUPATION DU TERRITOIRE AGRICOLE DE MASKINONGÉ (SOTAM)**

Description

L'agriculture constitue un pilier du développement et de l'occupation du territoire de la MRC de Maskinongé, et les entreprises agricoles constituent une partie déterminante du tissu rural. L'embauche d'un agent de liaison dans le cadre de la mise sur pied d'un service facilitant le transfert d'entreprise agricole à une relève, permettra de sensibiliser les producteurs à la planification de la retraite et à l'importance du transfert d'entreprises.

De plus, l'agent de liaison favorisera les jumelages entre des aspirants agriculteurs et des propriétaires fonciers souhaitant mettre en valeur leurs terres pour qu'elles soient exploitées à leur plein potentiel.

Clientèles visées

Les producteurs agricoles âgés de 55 ans et plus sont visés pour la partie du projet visant à encourager la planification de la retraite et du transfert d'entreprise. Pour le répertoire, plusieurs clientèles sont visées : les propriétaires fonciers ne cultivant pas leur propriété, les producteurs agricoles en âge de retraite, la relève (apparentée ou non-apparentée), les projets de deuxième carrière, les petits exploitants agricoles ayant besoin de quelques hectares supplémentaires, et les immigrants ayant de l'expérience ou de la formation en agriculture.

Résultats attendus

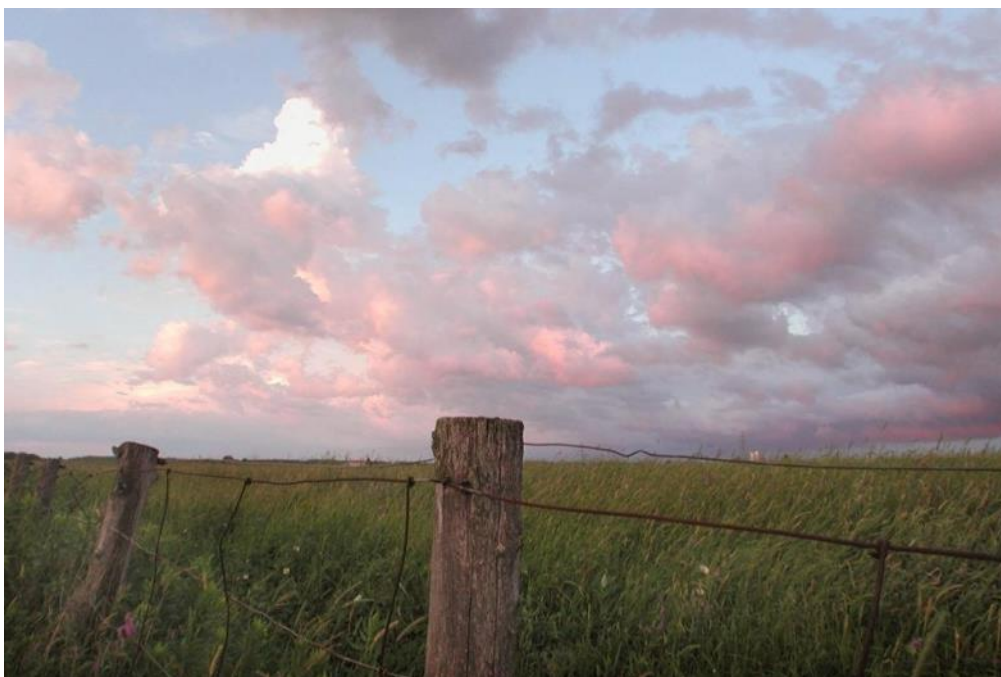
Le projet vise à la fois à maintenir en activité les entreprises agricoles du territoire de la MRC, à augmenter l'accessibilité des terres au profit de la relève agricole et à accroître l'utilisation de terres agricoles qui sont souvent laissées en friche. Un objectif réaliste de cinq transferts ou jumelages pour la première année d'opération est visé dans la MRC.



12

Étapes de réalisation

- ◆ Formation d'un groupe de travail régional pour la planification, la mise sur pied et le suivi du projet ;
- ◆ Embauche d'un agent de liaison pour rencontrer les producteurs agricoles (de 55 ans et +), et faire le lien entre les aspirants agriculteurs et les propriétaires de terres ;
- ◆ Conscientiser les producteurs (rencontres individuelles et de groupe, conférences, etc.) à la nécessité de transférer leur entreprise pour éviter le démantèlement et afin de préserver l'occupation dynamique du territoire agricole ;
- ◆ Voir aux possibilités d'arrimages réglementaires avec les plans conjoints des productions sous gestion de l'offre en vue de conserver les quotas actuels sur le territoire de la Mauricie ;
- ◆ Créer un répertoire de fermes/terres à louer ou à vendre ainsi que pour les bâtiments de ferme disponibles (ou s'associer à la banque de terres de la MRC Brome-Missisquoi) et faciliter les jumelages entre propriétaires et aspirants agriculteurs ;
- ◆ Réaliser une étude de faisabilité pour un modèle novateur de gestion foncière en contexte agricole ;
- ◆ Préparer un registre des opportunités d'affaires en agriculture et agroalimentaire ;
- ◆ Faciliter le maillage des entreprises de tout secteur.



Responsables

Le responsable du projet au niveau régional sera identifié ultérieurement. Un groupe de travail formé de divers représentants de la Mauricie et des partenaires associés au projet viendra en appui.

Partenaires

- * CLD de la MRC de Maskinongé
- * CRÉ de la Mauricie
- * CRÉA de la Mauricie
- * CRFA de la Mauricie
- * Entreprises agricoles de la MRC
- * FUPAM
- * Financière agricole du Québec
- * MAPAQ
- * MAMROT
- * Mouvement Desjardins
- * Réseau d'actions en établissement agricole de la Mauricie
- * Syndicat de la relève agricole
- * Syndicat local de l'UPA de Maskinongé

Indicateurs et processus de révision

Indicateurs : - nombre de transferts de ferme réussis ;
- nombre de demandes et d'offres ;
- nombre de participants aux rencontres d'information ;
- nombre d'ententes conclues ;
- superficies louées ou vendues suite aux jumelages.

Processus de révision :

Après la première année de fonctionnement, un bilan sera effectué et les résultats obtenus seront évalués par le groupe de travail et communiqués au Conseil de la MRC.

Coût et financement

Le Service d'occupation du territoire agricole constitue un projet d'envergure régionale qui nécessitera un budget d'environ 130000\$ par année. Cette somme proviendra de contributions des MRC de la Mauricie, du Pacte Rural, du MAPAQ, de la CRÉ, et de d'autres partenaires du milieu (ex : Mouvement Desjardins). Les utilisateurs du répertoire de fermes/terres auront à défrayer des frais de 750\$ suite à la conclusion d'un jumelage.

Niveau de priorité

Ce projet est de priorité niveau 1.

Échéancier

Début du projet à l'été 2014 par la formation du groupe de travail régional.

Planification du projet et recherche du financement au cours de l'hiver 2014-2015.

Embauche d'un agent de liaison et début des activités à l'automne 2015.



Prenez part au
**MOIS DE
L'ENTREPRENEURIAT**
de la MRC de Maskinongé

ACTION # 6 :

CONSTRUIRE UN PROGRAMME DE SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT AGRICOLE ORIENTÉ VERS L'INNOVATION

Description

Au Québec, plusieurs organismes et programmes de soutien existent et accompagnent l'aspirant entrepreneur dans le démarrage ou la relève d'entreprise. Cependant, il existe peu de programmes de soutien adaptés aux réalités et contraintes du secteur agricole. Un tel programme se doit d'intégrer le développement des compétences entrepreneuriales, lesquelles s'ajoute aux capacités requises pour assurer la croissance d'une entreprise.

De plus, une attention toute particulière doit être apportée à l'aspect important de la relève entrepreneuriale en agriculture. Afin d'accroître le taux de réussite des démarrages et transferts d'entreprises agricoles sur son territoire, la MRC de Maskinongé souhaite se doter d'un programme de soutien à l'entrepreneuriat agricole orienté vers l'innovation.

Clientèles visées

La relève agricole (de 5 ans et moins) et les aspirants entrepreneurs désireux de démarrer ou de prendre la relève d'une entreprise agricole sur le territoire de la MRC de Maskinongé.

Résultats attendus

Le projet vise à instaurer une véritable culture d'entrepreneuriat innovant pour le secteur agricole de la MRC de Maskinongé à l'aide d'un programme de soutien unique et adapté aux réalités de l'agriculture. Le programme de soutien devrait intégrer les différents aspects suivants adaptés aux réalités de l'agriculture : le plan d'affaires, le coaching et le mentorat, le réseautage, la gestion d'une entreprise agricole, l'innovation et la créativité, le financement, le leadership et la participation sociale, la connaissance de soi, la communication, apprendre à déléguer, l'équilibre personnel et sa santé.

Une première cohorte de dix participants est visée pour l'hiver 2015-2016.

Étapes de réalisation

- ◆ Effectuer une revue de littérature sur les programmes d'entrepreneuriat existants ;
- ◆ Déterminer les éléments communs aux différents programmes existants et ceux qui devraient figurer au sein d'un programme à l'entrepreneuriat adapté à l'agriculture ;
- ◆ Identifier les réalités et contraintes associées au secteur agricole pouvant influencer le choix de la formule de formation à retenir ;
- ◆ Déterminer la formule retenue pour offrir le programme de soutien ;
- ◆ Déterminer les besoins en financement pour la mise en œuvre du programme et identifier les sources de financement possibles ;
- ◆ Embaucher un coordonnateur du programme pour assurer sa mise en place ;
- ◆ Embaucher les personnes ressources requises pour offrir le programme ;
- ◆ Identifier un lieu de formation sur le territoire de la MRC ;
- ◆ Promouvoir le programme de soutien pour le recrutement des participants ;
- ◆ Élaborer une « *trousse de départ* » pour le futur entrepreneur ;
- ◆ Créer une bourse de la relève (décernée conditionnellement au suivi de la formation).



Responsables

Le projet sera sous la responsabilité du CLD de la MRC de Maskinongé avec la collaboration de la SADC et du CJE.

Partenaires

- * Centre d'entrepreneuriat Shawinigan
- * CJE de la MRC de Maskinongé
- * Commissions scolaires du Chemin-du-Roy et de l'Énergie
- * Coopérative Fédérée
- * CRÉ de la Mauricie
- * CRFA de la Mauricie
- * Entreprises agricoles de la MRC
- * FUPAM
- * Financière agricole du Québec
- * MAPAQ
- * Mouvement Desjardins
- * MRC de Maskinongé et les 17 municipalités du territoire
- * Réseau d'action en établissement agricole de la Mauricie
- * SADC de la MRC de Maskinongé
- * Syndicat de la relève agricole
- * Syndicat local de l'UPA de Maskinongé
- * UQTR – Chaire de recherche sur la carrière entrepreneuriale

Indicateurs et processus de révision

Indicateurs : - nombre de participants au programme ;
- satisfaction des participants.

Processus de révision :

Un suivi personnalisé auprès des participants sera effectué par le coordonnateur durant et après le programme de soutien, en vue d'une amélioration en continue.

Coût et financement

Le coût exact du projet sera déterminé dans le cadre du projet (ordre de grandeur de 35000\$/année). Ce projet structurant sera financé par un ensemble de partenaires tels que le MAPAQ, la CRÉ, la MRC et des commandites du Mouvement Desjardins et de la Coop Fédérée.

Niveau de priorité

Ce projet est de priorité niveau 1.

Échéancier

Une première cohorte d'aspirants entrepreneurs suivra la formation à l'hiver 2015-2016.





ACTION # 7 :

SENSIBILISER LES PRODUCTEURS À LA NÉCESSITÉ D'AVOIR UNE BONNE GESTION D'ENTREPRISE

Description

La croissance des entreprises agricoles est liée aux pratiques de planification et de gestion qu'adoptent les agriculteurs. Généralement, les agriculteurs ont recours à un conseiller pour des services de gestion liés à la comptabilité ou aux questions fiscales, alors qu'une majorité n'a pas recours à un conseiller pour d'autres services comme la gestion du risque, la planification d'entreprise ou la planification de la relève.

Les agriculteurs connaissent très bien les opérations de la ferme, mais plusieurs manquent de connaissances ou de familiarité à l'égard de l'analyse d'entreprise permettant de planifier efficacement l'avenir.

Afin de sensibiliser les agriculteurs à la nécessité d'investir dans une démarche de planification, des efforts de marketing seront conçus pour démontrer le besoin et faire la promotion des avantages de la gestion des entreprises agricoles, tout en instaurant une culture en cette matière.

Clientèles visées

Les producteurs et conseillers agricoles de la MRC de Maskinongé.

Résultats attendus

Le projet vise à accroître la sensibilisation et la compréhension à l'égard des pratiques de gestion d'entreprise avantageuses, tout en favorisant leur adoption chez les producteurs agricoles de la MRC.



Étapes de réalisation

- ◆ Mettre sur pied une campagne de marketing (ou poursuivre les efforts actuels) pour faire la promotion des pratiques de gestion des entreprises agricoles et la nécessité que les agriculteurs considèrent l'éventualité de modifier la gestion de leurs entreprises ;
- ◆ Élaborer des messages clés et des exemples d'études de cas spécifiques qui démontrent les avantages et la valeur d'améliorer les pratiques de gestion des entreprises agricoles ;
- ◆ Instaurer une culture de gestion des entreprises agricoles par des efforts de relations publiques et de publicité ;
- ◆ Créer des occasions d'interaction entre les agriculteurs et les conseillers agricoles ;
- ◆ Concevoir un module de formation visant à améliorer les habiletés de communication des conseillers agricoles. La formation en communication efficace améliorera la relation avec le client.



Responsables

Le projet sera sous la responsabilité de la Fédération de l'UPA de la Mauricie (FUPAM).

Partenaires

- * CLD de la MRC de Maskinongé
- * CRÉ de la Mauricie
- * CRFA de la Mauricie
- * MAPAQ
- * Réseau Agriconseils Mauricie
- * SADC de la MRC de Maskinongé
- * Syndicat local de l'UPA de Maskinongé

Indicateurs et processus de révision

Indicateurs : - nombre de producteurs et conseillers agricoles participants ;
- satisfaction des participants.

Processus de révision :

Une évaluation de la campagne de marketing sera réalisée par l'entremise d'un sondage au sein de la clientèle agricole, pendant et après la campagne.

Coût et financement

Le coût du projet est estimé à environ 30000\$. Le financement proviendra de diverses sources telles que le Réseau Agriconseils et la CRÉ de la Mauricie.

Niveau de priorité

Ce projet est de priorité niveau 1.

Échéancier

Le projet débutera à l'automne 2015 et se réalisera en continu sur une durée de deux ans.



© Isabelle Demers, 2013

ACTION # 8 : **METTRE EN PLACE UN RÉSEAU VIRTUEL POUR LES PRODUCTEURS ET LES CONSEILLERS AGRICOLES**

Description

Le projet s'inspire de l'initiative de l'École en réseau (ÉER), née de la volonté du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de trouver des solutions nouvelles au problème des petites écoles primaires et secondaires.

L'intervention en réseau offre de nouvelles possibilités de rejoindre la clientèle agricole et d'améliorer les services offerts, en augmentant le temps de prestation tout en limitant les déplacements des agriculteurs et des conseillers. C'est aussi un moyen de renouveler les pratiques d'accompagnement et de rompre l'isolement des différents acteurs. L'intervention en réseau ne remplace donc pas l'intervention en personne dans les milieux ruraux, mais se veut plutôt un ajout de possibilités.

L'organisation actuelle du travail des conseillers agricoles produit trois axes de besoins que cherche à combler l'intervention en réseau : améliorer les services aux agriculteurs, faciliter la concertation entre collègues professionnels et augmenter le rôle-conseil auprès des agriculteurs. Ces trois axes donneront naissance à une diversité de configurations d'accompagnement en vidéoconférence : intervention individuelle auprès d'un agriculteur, animation auprès d'un ou plusieurs groupes, intervention auprès d'un petit groupe d'agriculteurs présentant les mêmes problématiques, mentorat, rencontres d'équipe de professionnels, etc.

La mise en réseau des agriculteurs ouvre aussi la voie à de nouvelles façons d'offrir des services au moyen des technologies de l'information. Ainsi, d'autres professionnels que les conseillers agricoles peuvent aussi utiliser le réseau pour accroître leur offre de services aux agriculteurs (notaires, professionnels de la santé, etc.).

Clientèles visées

Les producteurs et les conseillers agricoles œuvrant sur le territoire de la MRC de Maskinongé.

Résultats attendus

La mise en place d'un réseau virtuel au service d'une communauté d'apprentissage professionnelle.

Étapes de réalisation

- ◆ Mise sur pied d'un groupe de travail formé des différents partenaires ;
- ◆ Élaboration du plan d'affaires et du plan de financement du projet ;
- ◆ Recherche de financement ;
- ◆ Promotion du projet et recrutement auprès des agriculteurs et des conseillers ;
- ◆ Implantation du réseau et démarrage des activités.



© Sarah Cuillerier, 2013

Description (suite)

La collaboration de diverses compétences, autant que la mise en réseau des intervenants et des organisations, diminuent l'isolement et l'approche partielle que le conseiller agricole peut avoir du fait de sa spécialité.

Le modèle ÉER n'est donc pas seulement une innovation mise au service des agriculteurs et des conseillers agricoles, c'est aussi une innovation en matière d'occupation du territoire, de développement local et de revitalisation des organisations et des communautés.

La vitalité de l'agriculture contribue fortement à l'occupation du territoire et à son développement. Avec la disponibilité des technologies et la mise en réseau qu'elles permettent aujourd'hui, il est possible d'imaginer autrement le fonctionnement des entreprises agricoles et ainsi contrer l'effet démographique. L'expérience de l'ÉER constitue une piste de solution intéressante pour répondre à un tel défi d'offre de services conseils de qualité dans les communautés rurales.

Coût et financement

À déterminer.

Niveau de priorité

Ce projet est de priorité niveau 2.

Échéancier

Le projet débutera à l'été 2015 et se réalisera sur une durée de trois ans.

Responsables

Le projet sera sous la responsabilité de la Fédération de l'UPA de la Mauricie (FUPAM).

Partenaires

- * Les 17 municipalités du territoire
- * CEFRIO
- * Centre d'expertise en gestion agricole
- * CLD de la MRC de Maskinongé
- * Commission scolaire du Chemin-du-Roy
- * Commission scolaire de l'Énergie
- * CRÉ de la Mauricie
- * CRFA de la Mauricie
- * Entreprises agricoles de la MRC
- * MAPAQ
- * MAMROT
- * MRC de Maskinongé
- * SADC de la MRC de Maskinongé
- * UQTR – Département des sciences de l'éducation

Indicateurs et processus de révision

Indicateurs : - nombre de producteurs et de conseillers agricoles participant au réseau ;
- satisfaction des participants.

Processus de révision :

Un comité de suivi sera formé, lequel réalisera un suivi continu du projet et un bilan annuel sera présenté au Conseil de la MRC.



© Sarah Cuillerier, 2013

ACTION # 9 :

ORGANISER DES JOURNÉES DE RÉSEAUTAGE, DES RENCONTRES, DES ACTIVITÉS SOCIALES POUR BRISER L'ISOLEMENT CHEZ LES AGRICULTEURS



Description

Les agriculteurs sont maintenant dilués au sein d'une population qui n'a pas suivi l'évolution du monde agricole. Ainsi, en 2008 seulement 4% de la population de la MRC vivait sur une ferme, et ce, malgré que la zone agricole permanente représentait plus du tiers de son territoire. La diminution du nombre de fermes éparpille les agriculteurs sur le territoire, qui sont de plus en plus éloignés et isolés les uns des autres.

De plus, la lourde charge de travail chez les agriculteurs ne leur laisse guère de temps pour entretenir des relations amicales, de travail et de bon voisinage. Enfin, la mauvaise réputation de l'agriculture, souvent causée par une mauvaise perception du métier, se combine aux autres facteurs pour isoler socialement les agriculteurs.

Clientèles visées

Les producteurs agricoles et la relève agricole de la MRC.

Résultats attendus

Une offre diversifiée d'activités de réseautage, de rencontres et d'activités sociales pour les agriculteurs.

Étapes de réalisation

- ◆ Élaboration d'un calendrier d'activités de réseautage, de rencontres et d'activités sociales ;
- ◆ Promotion des activités auprès de la clientèle agricole ;
- ◆ Mise sur pied de « *cellules entrepreneuriales* » dans la MRC afin de favoriser le réseautage entre agriculteurs ;
- ◆ Évaluer les possibilités de jumelage avec d'autres organisations du territoire pour la réalisation d'activités en partenariat.





Responsables

Le Syndicat local de l'UPA de Maskinongé.

Partenaires

- * CLD de la MRC de Maskinongé
- * FUPAM
- * MAPAQ

Indicateurs et processus de révision

Indicateurs : - nombre d'activités ;
- nombre de participants.

Processus de révision :

Le calendrier d'activités sera mis à jour annuellement en fonction des intérêts et demandes de la clientèle agricole.

Coût et financement

Un budget annuel de 3000\$ sera nécessaire, auquel s'ajoutera la contribution financière des participants aux activités.

Niveau de priorité

Ce projet est de priorité niveau 2.

Échéancier

En continu, dès le printemps 2015.





ACTION # 10 : **EFFECTUER UNE TOURNÉE DE LA MRC POUR PRÉSENTER LE PDZAA**

Description

Dans le cadre de la mise en œuvre du PDZAA, la MRC de Maskinongé souhaite s'assurer de l'intégration et de l'harmonisation des priorités du PDZAA avec les planifications locales et régionales, et encourager l'implication du monde municipal et du milieu agricole dans le processus de mise en œuvre du plan d'action. Pour ce faire, suite à l'adoption du PDZAA par le Conseil de la MRC, une tournée d'information des municipalités du territoire sera réalisée.

Clientèles visées

Les élus des 17 municipalités de la MRC de Maskinongé, les agriculteurs et la population du territoire.

Résultats attendus

L'appui et l'implication du milieu municipal et agricole dans la mise en œuvre du PDZAA et la réalisation des actions identifiées au Plan d'action 2015-2019.

Étapes de réalisation

- ◆ Élaboration d'une présentation Powerpoint ;
- ◆ Établissement d'un calendrier de rencontres ;
- ◆ Tenue des rencontres d'information ;
- ◆ Suivi auprès des directeurs des municipalités et des représentants de la FUPAM.





Responsables

La MRC de Maskinongé sera responsable de la réalisation de l'action, en partenariat avec le Syndicat local de l'UPA de Maskinongé.

Partenaires

- * FUPAM
- * MAPAQ
- * MAMROT

Indicateurs et processus de révision

Indicateurs : - nombre de municipalités et d'élus rencontrés ;
- nombre de municipalités collaborant à la mise en œuvre du PDZAA ;
- nombre d'agriculteurs présents aux rencontres.

Processus de révision :

Un suivi téléphonique sera effectué auprès des directeurs des municipalités suite à la tenue de la rencontre dans leur municipalité. Également, un suivi sera effectué auprès du Syndicat local de l'UPA pour connaître le niveau de satisfaction de leurs membres.

Coût et financement

Cette activité sera réalisée dans le cadre des activités régulières de la MRC et ne devrait pas nécessiter de financement particulier, si ce n'est que pour les invitations, la réservation de salles et les collations.

Niveau de priorité

Ce projet est de priorité niveau 2.

Échéancier

Durant les mois d'août et de septembre 2014.





ACTION # 11 : PROMOUVOIR LE SARRASIN COMME PRODUIT IDENTITAIRE DE LA MRC

Description

La Table de concertation du sarrasin de la MRC de Maskinongé est active depuis 2011 et réunit dix-huit personnes provenant de cinq entreprises et huit organismes de la région. En juin 2013, la Table de concertation du sarrasin de la MRC de Maskinongé a procédé au lancement d'un plan de communication de la table de concertation, pour les trois prochaines années afin de faire la promotion du sarrasin dans la MRC.

Le projet consiste à faire la promotion du sarrasin auprès de la population de la MRC Maskinongé, afin de développer la fierté et le sentiment d'appartenance des citoyens au sarrasin comme produit identitaire de la MRC. Le projet vise également à développer un « *produit d'appel* » touristique en organisant des activités et événements autour du thème du « *Pays du sarrasin* ».

Clientèles visées

La population locale et la clientèle touristique.

Résultats attendus

Le développement d'une fierté et d'un sentiment d'appartenance chez les citoyens de la MRC en valorisant l'agriculture et les produits locaux par l'entremise du sarrasin en tant que produit identitaire de la MRC.



Étapes de réalisation

- ◆ Embaucher un chargé de projet qui aura comme mission de mettre en place les actions inscrites dans le plan de communication ;
- ◆ Identifier de nouveaux marchés pour le sarrasin et ses produits dérivés en vue d'augmenter la production locale de sarrasin ;
- ◆ Intégrer le sarrasin au sein de la cuisine régionale avec la collaboration des chefs cuisiniers du territoire ;
- ◆ Appliquer l'appellation « *Pays du sarrasin* » à l'ensemble de la MRC de Maskinongé plutôt qu'uniquement à la ville de Louiseville en raison de son Festival de la Galette de Sarrasin ;
- ◆ Promouvoir la MRC de Maskinongé auprès de la clientèle touristique en utilisant le sarrasin comme produit d'appel touristique.



Responsables

La Table de concertation du sarrasin de la MRC de Maskinongé.

Partenaires

- * Les 17 municipalités du territoire
- * CLD de la MRC de Maskinongé
- * Confrérie des sarrasins
- * CRÉ de la Mauricie
- * CRFA de la Mauricie
- * MAPAQ
- * MRC de Maskinongé
- * SADC de la MRC de Maskinongé
- * Tourisme Mauricie

Indicateurs et processus de révision

Indicateurs : - nombre d'actions du plan de communication mises en œuvre ;
- nombre de restaurants intégrant le sarrasin à leur menu ;
- nombre d'hectares supplémentaires cultivés en sarrasin.

Processus de révision :

L'avancement de la mise en œuvre du plan de communication sera suivi de manière régulière par la Table de concertation, laquelle effectuera un suivi annuel auprès du Conseil de la MRC, et apportera les correctifs nécessaires pour l'année suivante.

Coût et financement

Le chargé de projet sera embauché sur une base de 3 jours/semaine de travail. Le coût du projet est estimé à environ 40000\$ par année durant trois ans et proviendra principalement du MAPAQ.

Niveau de priorité

Ce projet est de priorité niveau 2.

Échéancier

Le projet débutera au printemps 2015 et se réalisera sur une période de trois ans.





ACTION # 12 :

AUGMENTER LA DISPONIBILITÉ ET LA VISIBILITÉ DES PRODUITS LOCAUX DANS LES RESTAURANTS, ÉPICERIES ET LIEUX TOURISTIQUES

Description

La commercialisation alimentaire locale est un secteur en croissance et permet un rapprochement entre les entreprises agricoles et les consommateurs. Les raisons motivant la consommation d'aliments locaux le plus souvent évoquées sont le soutien à l'économie locale et la fraîcheur des aliments. Par ailleurs, les revenus des producteurs qui commercialisent en circuits courts peuvent être plusieurs fois plus élevés qu'en faisant affaire avec les grandes chaînes de distribution.

Également, le secteur de la restauration offre des débouchés potentiels importants pour les producteurs locaux désirant développer des circuits courts de distribution.

Clientèles visées

Les entreprises agricoles de la MRC souhaitant développer de nouveaux circuits courts pour leurs produits.

Résultats attendus

De nouveaux débouchés pour les produits agroalimentaires locaux et une augmentation de la consommation locale en améliorant leur accessibilité et visibilité au niveau local.



Étapes de réalisation

- ◆ Extraire du « Répertoire des entreprises en circuits courts de la Mauricie » (qui sera disponible en ligne à compter de l'été 2014), une liste des entreprises agricoles de la MRC mettant leurs produits en marché par les circuits courts et recenser leurs produits disponibles ;
- ◆ Inventorier les restaurants, épiceries et lieux touristiques de la MRC ;
- ◆ Faire du démarchage auprès des entreprises inventoriées pour valider leur intérêt à utiliser ou vendre des produits locaux dans leur établissement ;
- ◆ Vérifier l'intérêt des entreprises agricoles ayant un kiosque de vente à la ferme, à utiliser le répertoire pour augmenter leur offre de produits locaux ;
- ◆ Associer à la démarche une campagne de promotion des produits locaux auprès de la population et publicisant les endroits où les produits sont disponibles, le tout en lien avec la campagne régionale de promotion des produits locaux ainsi que le répertoire.



Responsables

Le projet sera sous la responsabilité du CLD de la MRC de Maskinongé.

Partenaires

- * Comité régional d'agrotourisme et de tourisme gourmand de la Mauricie
- * Comité régional en circuits courts
- * Coopérative de solidarité agroalimentaire de la MRC de Maskinongé
- * CRÉ de la Mauricie
- * Entreprises agricoles de la MRC
- * FUPAM
- * MAPAQ
- * SADC de la MRC de Maskinongé

Indicateurs et processus de révision

Indicateurs : - nombre d'entreprises agricoles participantes ;
- nombre d'établissements/commerces utilisant les produits locaux ;
- niveau de ventes de produits locaux.

Processus de révision :

Suite au projet, une évaluation des résultats sera effectuée et les résultats seront publicisés auprès de la population et des participants au projet.

Coût et financement

À déterminer.

Niveau de priorité

Ce projet est de priorité niveau 1.

Échéancier

L'inventaire des produits et des établissements s'effectuera durant l'été 2015, le démarchage débutera à l'automne et la campagne promotionnelle à l'hiver 2016.





ACTION # 13 :

ÉVALUER LES OPPORTUNITÉS DE MARCHÉ POUR LES PRODUITS LOCAUX DE LA MRC DANS LA GRANDE RÉGION DE MONTRÉAL

Description

Les municipalités de la MRC de Maskinongé se trouvent à une distance de seulement 100 à 150 km de la Grande région de Montréal, laquelle englobe plus de 3 millions de consommateurs potentiels pour ses produits agroalimentaires locaux. La région métropolitaine de Montréal, particulièrement l'île de Montréal, est le premier centre de transformation alimentaire au Québec avec ses quelque 500 entreprises de transformation alimentaire.

La région se caractérise également par des activités importantes liées au commerce (de gros et de détail) des produits alimentaires ainsi qu'aux services alimentaires. On y retrouve notamment plus de 6 800 établissements dans le secteur de la restauration et des services alimentaires. Enfin, près de cinquante marchés de quartier accueillent chaque année les Montréalaises et Montréalais de juin à octobre, alors qu'il n'en existait qu'une dizaine en 2007.

Les entreprises agricoles et agroalimentaires de la MRC de Maskinongé pourraient développer de nouveaux marchés pour leurs produits dans la Grande région de Montréal étant donné l'attrait exercé par la proximité et la grande concentration de consommateurs.

Clientèles visées

Les entreprises agricoles et agroalimentaires de la MRC de Maskinongé.

Résultats attendus

De nouvelles opportunités de marché pour les produits agroalimentaires locaux.



Étapes de réalisation

- ◆ Embauche d'un stagiaire pour la réalisation des projets no. 13 et no. 20 ;
- ◆ Inventorier les produits agroalimentaires locaux et les quantités disponibles dans la MRC ;
- ◆ Vérifier l'intérêt des producteurs/transformateurs à développer individuellement ou collectivement, de nouveaux marchés ;
- ◆ Identifier les entreprises effectuant déjà de la mise en marché dans la région de Montréal ;
- ◆ Évaluer la faisabilité d'utiliser des réseaux de distribution déjà existants de la MRC ;
- ◆ Évaluer l'intérêt des restaurants participant à la semaine « Montréal à table » en novembre à utiliser des produits de la MRC ;
- ◆ Identifier les commerces qu'il serait intéressant d'approcher pour la vente de produits locaux à partir des entreprises de la liste de « Quartier gourmands »
- ◆ Évaluer la faisabilité d'occuper un kiosque de produits du terroir de Maskinongé au sein d'un marché public de Montréal.



Responsables

Le projet sera sous la responsabilité du CLD de la MRC de Maskinongé.

Partenaires

- * CRÉ de la Mauricie
- * Coop de solidarité agroalimentaire régionale de la MRC de Maskinongé
- * Entreprises agricoles et agroalimentaires de la MRC de Maskinongé
- * FUPAM
- * MAPAQ
- * SADC de la MRC de Maskinongé

Indicateurs et processus de révision

Indicateurs : - nombre d'entreprises de la MRC participantes ;
- nombre d'opportunités identifiées.

Processus de révision :

Les résultats du projet seront évalués à l'automne 2016 et les opportunités de marché seront publicisées auprès des producteurs/transformateurs et des organismes de développement du territoire. Une seconde évaluation du projet sera faite en 2019 pour connaître les retombées au sein des entreprises de la MRC.

Coût et financement

L'embauche d'un stagiaire et la réalisation de certains mandats précis par des ressources spécialisées nécessiteront un budget de 25 000\$ pour réaliser les projets no. 9 et no. 20 conjointement.

Niveau de priorité

Ce projet est de priorité niveau 1.

Échéancier

Le projet se réalisera du printemps à l'automne 2016.





ACTION # 14 :

PROMOUVOIR LES ACTIVITÉS DE LA COOP DE SOLIDARITÉ AGROALIMENTAIRE DE LA MRC

Description

Issue de la fusion entre la Coopérative de solidarité Fierté d'ici et le Marché public Yamachiche, la Coopérative de solidarité agroalimentaire régionale de la MRC Maskinongé a débuté ses opérations en 2012. Elle est responsable de la gestion du Marché public Yamachiche et du marché alimentaire virtuel « Fierté d'ici ». Ces deux marchés regroupent des producteurs de la Mauricie, dans le but de faire découvrir l'agriculture locale à la population, en offrant des produits d'une qualité inégalée au meilleur prix.



Clientèles visées

La population de la MRC de Maskinongé et des environs.

Résultats attendus

Dans un but d'augmenter la visibilité et le niveau d'activité de la Coopérative, le projet vise à mieux faire connaître la Coopérative auprès de la population locale et environnante. Ainsi, les membres producteurs de la Coopérative augmenteront leurs ventes de produits locaux, et la clientèle sera mieux desservie en produits alimentaires locaux.



Étapes de réalisation

- ◆ Définir un calendrier d'activités détaillé pour l'année 2014-2015 ;
- ◆ Définir une stratégie de communication développant un sentiment d'appartenance à la Coopérative, tant chez les agriculteurs que chez la population de la MRC ;
- ◆ Élaborer un plan de communication pour la promotion des activités de la Coop ;
- ◆ Identifier les sources de financement éventuelle et effectuer les démarches nécessaires pour obtenir le financement requis ;
- ◆ Embauche d'un coordonnateur ;
- ◆ Poursuivre le recrutement de membres producteurs au sein de la Coopérative ;
- ◆ Réaliser les activités inscrites au plan de communication et au calendrier d'activités ;
- ◆ Effectuer un bilan en fin de saison et apporter les mesures correctives nécessaires.



Responsables

La Coop de solidarité agroalimentaire sera responsable du projet, avec l'appui des partenaires.

Partenaires

- * Les 17 municipalités du territoire
- * Caisse populaire Desjardins de l'Ouest de la Mauricie
- * CLD de la MRC de Maskinongé
- * CRÉ de la Mauricie
- * FUPAM
- * Jean-Paul Diamond, député provincial
- * Médias locaux et régionaux
- * MAPAQ
- * Municipalité d'Yamachiche
- * MRC de Maskinongé
- * Productions DLM
- * Ruth-Ellen Brosseau, députée fédérale
- * SADC de la MRC de Maskinongé
- * Syndicat local de l'UPA de Maskinongé

Indicateurs et processus de révision

Indicateurs : - nombre de participants aux activités de la Coop ;
 - nombre de nouveaux membres de la Coop ;
 - chiffre d'affaires de la Coop.

Processus de révision :

Un bilan sera effectué en fin de saison et les mesures correctives nécessaires seront apportées.

Coût et financement

Un budget annuel de 60000\$ sera nécessaire à la réalisation du projet.

Niveau de priorité

Ce projet est de priorité niveau 1.

Échéancier

Le projet a débuté en janvier 2014 et sera complété à la fin décembre suite à la tenue du Marché de Noël. Il sera répété à chaque année pour une durée de trois ans.



ACTION # 15 :

ÉVALUER LES BESOINS LOCAUX EN MATIÈRE D'ABATTAGE ET SE DOTER D'UNE STRUCTURE DE TRANSFORMATION ET DE DISTRIBUTION DE PRODUITS AGRICOLES



Description

En Mauricie, on compte 5 abattoirs soit 2 abattoirs fédéraux pour le porc (situés à Yamachiche), 1 abattoir provincial multi-espèces sauf volailles-lapins, et 2 abattoirs transitoires dont l'abattoir Denis Giguère de Sainte-Ursule (abattoir de type B devant se conformer aux normes de proximité au plus tard le 1er juillet 2015, mais qui devrait fermer étant donné les investissements importants nécessaires).

Certaines entreprises de la MRC doivent parcourir de grandes distances pour accéder à des infrastructures d'abattage pour leurs animaux d'élevage, parfois au détriment de la qualité de la viande due au stress occasionné par le transport éloigné,

auxquels s'ajoutent des coûts de transport importants. De plus, certains élevages de créneau (ex : grands gibiers) ont de la difficulté à trouver des lieux d'abattage. Au Québec, on constate une demande importante et primée pour les produits bio, sans hormones de croissance, à l'herbe ou naturel, comparativement au bœuf conventionnel qui n'est pas concurrentiel.

Le projet vise à vérifier la faisabilité d'implanter un abattoir provincial multi-espèces sur le territoire de la MRC en y associant une démarche de valeur ajoutée par la transformation des produits.

Clientèles visées

Les entreprises agricoles de la MRC éprouvant des difficultés à faire abattre leurs animaux localement ou à proximité, les producteurs de viande biologique, les éleveurs de grands gibiers ou de volailles spécialisées.

Résultats attendus

L'identification des potentiels de développement d'un abattoir provincial multi-espèces dans la MRC, et d'une structure de transformation et de distribution de produits agricoles à valeur ajoutée.

Étapes de réalisation

- ◆ Évaluer l'intérêt et les besoins des producteurs agricoles pour un abattoir local ;
- ◆ Effectuer une étude de faisabilité pour un abattoir multi-espèces ;
- ◆ Effectuer une étude de marché sur les besoins locaux en viande, les réseaux de distribution et les possibilités d'apporter de la valeur ajoutée par la transformation alimentaire.





Responsables

Le CLD de la MRC de Maskinongé sera le porteur du projet.

Partenaires

- * Abattoir Denis Giguère
- * CRÉ de la Mauricie
- * Coop de solidarité agroalimentaire régionale de la MRC de Maskinongé
- * Entreprises agricoles de la MRC en production animale
- * FUPAM
- * MAPAQ
- * MRC de Maskinongé
- * SADC de la MRC de Maskinongé

Indicateurs et processus de révision

Indicateurs : - l'intérêt des producteurs agricoles pour un abattoir local ;
- la faisabilité ou non d'implanter un abattoir multi-espèces ;
- les possibilités de marché.

Processus de révision :

Suite à l'évaluation de l'intérêt des producteurs agricoles pour un abattoir local, nous évaluerons la pertinence de réaliser ou non l'étude de faisabilité.

Coût et financement

Le coût total du projet est évalué à 50000\$ pour la réalisation des études de faisabilité et de marché.

Niveau de priorité

Ce projet est de priorité niveau 1.

Échéancier

Ce projet se réalisera durant l'année 2016 et les résultats seront connus à l'été 2017.





ACTION # 16 :

SOUTENIR LE DÉMARRAGE D'UNE MALTERIE POUR LA TRANSFORMATION DE L'ORGE BRASSICOLE

Description

Dans la MRC de Maskinongé, l'orge brassicole est une culture importante. On y dénombre une soixantaine de producteurs d'orge brassicole, produisant quelque 3400 tonnes métriques d'orge (environ 25% de la production québécoise) sur une superficie totale de 850 hectares. On y trouve également l'association *Bio Malt Mauricie* qui regroupe des producteurs d'orge brassicole certifiée biologique.

De même, avec sept microbrasseries sur son territoire, la Mauricie est la troisième région d'importance à égalité avec le Saguenay-Lac-St-Jean, derrière Montréal et la Montérégie.

Le démarrage d'une malterie dans la MRC de Maskinongé apportera une valeur ajoutée à la production régionale d'orge brassicole, tout en contribuant à diversifier la production agricole de la Mauricie.

Clientèles visées

Les producteurs d'orge brassicole de la MRC et des environs.

Résultats attendus

Une malterie pour la transformation de l'orge brassicole dans la MRC de Maskinongé.



Étapes de réalisation

- ◆ Identifier et approcher des promoteurs en vue de les intéresser au projet ;
- ◆ Élaborer un plan d'affaires incluant un plan de financement détaillé du projet ;
- ◆ Identifier un lieu d'implantation de la malterie ;
- ◆ Évaluer la quantité et la qualité d'eau nécessaires pour l'approvisionnement de la malterie, et les capacités requises en matière de traitement des rejets ;
- ◆ Obtenir le financement nécessaire auprès des institutions financières ;
- ◆ Rédiger les demandes de subvention pour l'obtention du financement complémentaire nécessaire à la réalisation du projet ;
- ◆ Obtenir les permis et autorisations nécessaires à l'implantation de la malterie (municipal, environnement, salubrité des aliments, etc.) ;
- ◆ Procéder à la construction de la malterie et à sa mise en opération.



Coût et financement

Le coût global du projet est évalué entre 3 et 5 millions de dollars.

Niveau de priorité

Ce projet est de priorité niveau 1.

Échéancier

Ce projet se réalisera durant l'année 2015 et les résultats seront connus à l'été 2016.

Responsables

Le CLD de la MRC de Maskinongé assumera la responsabilité du projet.

Partenaires

- * Bio Malt Mauricie
- * CRÉ de la Mauricie
- * FUPAM
- * MAPAQ
- * MRC de Maskinongé et la municipalité où sera implantée la malterie
- * Producteurs d'orge brassicole de la MRC
- * SADC de la MRC de Maskinongé

Indicateurs et processus de révision

Indicateurs : - nombre de tonnes de malt produites ;
- nombre de tonnes d'orge brassicole transformées.

Processus de révision :

Un suivi de l'avancement du projet sera présenté au Conseil de la MRC à tous les trois mois, selon l'avancement des travaux.





ACTION # 17 :

ORGANISER DEUX FINS DE SEMAINE DE « BALADE GOURMANDE » À L'AUTOMNE

Description

Afin de mieux faire connaître les entreprises agrotouristiques de la MRC et les produits agricoles locaux, deux fins de semaine seront consacrées à l'accueil de visiteurs sur le territoire. Ceux-ci pourront sillonner la MRC à l'aide d'un dépliant présentant des circuits bien signalisés, composés de nombreux sites où ils pourront rencontrer des producteurs, transformateurs et artisans culinaires. Il s'agira également d'une belle occasion pour faire leurs achats de produits frais avant l'hiver, et de découvrir les entreprises agrotouristiques du territoire.

Également un forfait touristique incluant 1 baluchon de produits régionaux par chambre, 1 nuitée, 1 souper, 1 déjeuner et le dépliant de *La Balade Gourmande* sera offert aux visiteurs de l'extérieur de la région.

Parmi les activités et visites possibles, on retrouvera : la cueillette de citrouilles (Louiseville), l'observation des oiseaux migrateurs, une soirée de légendes (Saint-Élie-de-Caxton), des restaurants et auberges avec produits locaux, une microbrasserie (Ste-Angèle-de-Prémont), une exposition de peintres et artisans de la région, des sentiers pédestres et pique-nique (chute Sainte-Ursule), la pêche à la truite (Saint-Alexis-des-Monts), le marché public (Yamachiche), la dégustation de vins (Saint-Sévère), etc.

Clientèles visées

La population locale et environnante, ainsi que des touristes souhaitant découvrir la MRC et ses produits agricoles.

Résultats attendus

Un engouement de la population locale et touristique à découvrir le territoire de la MRC et ses entreprises agricoles et agrotouristiques.

Étapes de réalisation

- ◆ Élaboration d'un dépliant comprenant divers circuits agrotouristiques ;
- ◆ Validation de l'intérêt des entreprises agrotouristiques à s'impliquer dans l'activité ;
- ◆ Promotion de l'activité dans les médias ;
- ◆ Installation d'une signalisation adéquate ;
- ◆ Tenue de l'activité des balades gourmandes à la fin septembre – début octobre.





Responsables

Le Bureau d'information touristique de la MRC sera responsable de l'activité, avec l'appui de nombreux partenaires.

Partenaires

- * Les 17 municipalités du territoire
- * CLD de la MRC de Maskinongé
- * CRFA de la Mauricie
- * Entreprises agricoles et agrotouristiques de la MRC
- * FUPAM
- * MRC de Maskinongé
- * SADC de la MRC de Maskinongé
- * Syndicat local de l'UPA de Maskinongé
- * Tourisme Mauricie

Indicateurs et processus de révision

Indicateurs : - nombre de dépliants distribués ;
 - nombre de visiteurs dans les entreprises participantes ;
 - montant des ventes de produits.

Processus de révision :

Suite à la tenue des deux fins de semaine, un bilan de l'activité sera réalisé pour évaluer la pertinence de répéter l'activité l'année suivante.

Coût et financement

Un budget d'environ 10 000\$ sera nécessaire pour l'élaboration du dépliant, l'organisation des deux fins de semaine, et la promotion de l'activité dans les médias.

Niveau de priorité

Ce projet est de priorité niveau 2.

Échéancier

Les entreprises agrotouristiques seront contactées à l'automne 2015 et le dépliant sera réalisé durant l'hiver 2016. L'activité se tiendra les 20-21 et les 27-28 septembre 2016.



ACTION # 18 :

RÉALISER DES MISES AUX NORMES DES ENTREPRISES AGROTOURISTIQUES, ÉLABORER UNE CHARTE DE QUALITÉ ET DÉVELOPPER UN SYSTÈME DE COACHING/MENTORAT



Description

L'agrotourisme constitue une activité où l'agriculture et le producteur agricole sont au centre du produit touristique offert et où l'activité se déroule sur une entreprise agricole. L'agrotourisme existe au Québec depuis près de quarante ans et présente un potentiel de développement intéressant pour la MRC, tout en permettant de faire connaître l'agriculture.

La qualité du service étant le premier facteur déterminant dans le développement d'une activité agrotouristique, la satisfaction des touristes permet à chacune des organisations de fidéliser sa clientèle et de se bâtir une réputation enviable qui leur assurera la venue de nouveaux visiteurs.

Afin de structurer l'offre agrotouristique de la MRC, nous souhaitons accroître la qualité des entreprises agrotouristiques du territoire par la mise en place d'outils garantissant une qualité uniforme d'accueil et de services auprès des touristes.

Clientèles visées

Les entreprises agrotouristiques actuelles et futures de la MRC de Maskinongé.

Résultats attendus

L'amélioration de la qualité des services offerts par les entreprises agrotouristiques de la MRC. L'efficacité de la mise en place du projet sera gagnante grâce à la collaboration de toutes les entreprises agrotouristiques.

Étapes de réalisation

- ◆ Mise sur pied d'un groupe de travail avec les entreprises agrotouristiques du territoire ;
- ◆ Élaboration d'une grille d'évaluation des services offerts dans les entreprises existantes et application de la grille ;
- ◆ Élaboration d'une charte de qualité pour les entreprises agrotouristiques du territoire ;
- ◆ Mise en place d'un système de coaching/mentorat pour les entreprises en démarrage ;
- ◆ Réalisation des mises aux normes par les entreprises suite aux évaluations et à l'utilisation de la charte de qualité.





Responsables

Le projet est sous la responsabilité du Comité régional d'agrotourisme et de tourisme gourmand de la Mauricie.

Partenaires

- * CLD de la MRC de Maskinongé
- * CRÉ de la Mauricie
- * CRFA de la Mauricie
- * Entreprises agrotouristiques de la MRC de Maskinongé
- * FUPAM
- * MAPAQ
- * SADC de la MRC de Maskinongé
- * Tourisme Mauricie

Indicateurs et processus de révision

Indicateurs : - nombre d'entreprises agrotouristiques participantes ;
- investissements réalisés pour la mise aux norms.

Processus de révision :

Un bilan du projet sera réalisé suite à l'élaboration et l'utilisation des outils, afin d'évaluer les résultats obtenus dans les entreprises agrotouristiques.

Coût et financement

À déterminer.

Niveau de priorité

Ce projet est de priorité niveau 2.

Échéancier

Le projet a déjà été démarré au niveau régional avec l'embauche d'une coordonnatrice à temps partiel qui élaborera la charte de qualité en 2014. De plus, une première cohorte de dix entreprises (dont six de la MRC de Maskinongé) participera au système de coaching/mentorat à compter de janvier 2014. Les mises aux normes s'effectueront par les entreprises selon l'ampleur des travaux à réaliser et les disponibilités financières.



ACTION # 19 :

DÉVELOPPER POUR LES TABLES GOURMANDES DES PRODUITS ALIMENTAIRES ISSUS DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX (PFNL)



Description

Le secteur de la valorisation des PFNL québécois est un secteur prometteur, mais peu structuré. Il offre cependant des opportunités de développement pour les municipalités rurales et forestières. Ainsi, l'engouement croissant de la population pour les produits régionaux et de spécialité ne fait pas de doute et la cuisine gastronomique met en valeur les produits du terroir et de spécialité. D'ailleurs, les chefs cuisiniers sont en recherche constante d'innovations, et les PFNL représentent une source abondante de produits à découvrir.

Nos forêts regorgent de fruits, légumes, noix, champignons, tisanes, épices et condiments qui n'attendent qu'à être découverts et utilisés. En Mauricie, le patrimoine culinaire est fortement lié à la forêt et ses ressources, dont font partie les PFNL. Le « *mycotourisme* » (récolte récréative des champignons forestiers) représente une opportunité de développement prometteuse et innovante pour la région, et constituera le produit d'appel pour la valorisation des PFNL.

Clientèles visées

Les tables champêtres, les auberges et les restaurants gastronomiques de la MRC et des environs, ainsi que les propriétaires forestiers pour la récolte des PFNL.

Résultats attendus

Améliorer l'offre de produits à valeur ajoutée en développant une offre diversifiée de produits alimentaires issus des PFNL, notamment les champignons forestiers, pour les tables gourmandes de la MRC.



Étapes de réalisation

- ◆ Mise sur pied d'un groupe de travail formé des différents partenaires associés au projet ;
- ◆ Évaluer les besoins des chefs cuisiniers en termes de PFNL et leur ouverture à l'intégration de nouveaux produits à leur cuisine ;
- ◆ Recenser les produits forestiers non ligneux alimentaires présentant un bon potentiel de récolte sur le territoire de la MRC ;
- ◆ S'associer avec l'École d'alimentation et d'hôtellerie du CFP Bel-Avenir pour le développement de produits alimentaires issus des PFNL ;
- ◆ Promouvoir les nouveaux produits développer auprès des chefs cuisiniers de la MRC et favoriser leur intégration au sein des cuisines ;
- ◆ Organiser la récolte et l'approvisionnement en PFNL pour les établissements de restauration intéressés aux produits.



Responsables

Le projet sera sous la responsabilité du Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie qui dispose d'une grande expertise dans le domaine des PFNL.

Partenaires

- * AMFM
- * Association des pourvoires de la Mauricie
- * CLD de la MRC de Maskinongé
- * CRÉ de la Mauricie
- * CRFA de la Mauricie
- * CRRNT de la Mauricie
- * École d'alimentation et d'hôtellerie – CFP Bel-Avenir
- * FUPAM
- * Lieux d'hébergement touristiques et de restauration de la MRC de Maskinongé
- * MAMROT
- * MAPAQ
- * MRN
- * Société des chefs, cuisiniers & pâtisseries du Québec – section Mauricie
- * Tourisme Mauricie
- * UQTR – Département d'études en loisir, culture et tourisme

Indicateurs et processus de révision

Indicateurs : - nombre de PFNL intégré dans la cuisine régionale ;
- nombre d'établissements et de chefs cuisiniers intéressés aux PFNL ;
- niveau de ventes de PFNL alimentaires.

Processus de révision :

Une évaluation des résultats sera effectuée après le développement de nouveaux produits issus des PFNL, ainsi qu'après l'étape de récolte et de mise en marché des PFNL.

Coût et financement

Le projet se réalisera dans le cadre du développement de la filière PFNL mis en œuvre par le SPBM, lequel inclura déjà les frais de coordination. Pour les entreprises qui voudront introduire les PFNL dans leur menu, on estime les coûts de développement de nouveaux produits entre 5000 à 8000 \$ par entreprise, ce qui représente un budget annuel de 25 000 à 40 000 \$ pour un objectif de cinq entreprises par année.

Niveau de priorité

Ce projet est de priorité niveau 2.

Échéancier

Le projet se réalisera à compter du printemps 2015 sur une durée de cinq ans.



ACTION # 20 :

ÉVALUER LES OPPORTUNITÉS DE NOUVELLES PRODUCTIONS POUR SATISFAIRE LES BESOINS DES COMMUNAUTÉS ETHNIQUES DE LA GRANDE RÉGION DE MONTRÉAL



Description

L'important bassin de population de Montréal constitue un marché de choix, particulièrement avec la présence de nombreux groupes ethniques qui a un impact sur la diversité des consommateurs et des produits. Les aliments ethniques représentent un secteur en pleine croissance parmi les détaillants en alimentation. Ainsi, les marchés des aliments « *cashers et halal* » connaissent une croissance importante (15% par année) depuis les dix dernières années et qui devrait se poursuivre.

Les marchés ethniques représentent une possibilité de produire dans la MRC de Maskinongé des produits qui sont actuellement importés en réponse aux besoins des différentes ethnies vivant dans la Grande région de Montréal.

À titre d'exemple, Parc-Extension est le quartier le plus densément peuplé à Montréal et c'est aussi un quartier ayant une vocation très ancienne d'accueil de la population immigrante. On y dénombre une centaine de groupes ethniques dont les principaux proviennent de la Grèce, de l'Inde, du Pakistan, du Sri Lanka, du Bangladesh et d'Haïti. De même, on retrouve désormais un Quartier chinois dans le sud de la ville de Brossard ainsi que le Petit Maghreb dans le quartier Saint-Michel (on compte 80000 Maghrébins dans la métropole).

Clientèles visées

Les communautés ethniques de la Grande région de Montréal.

Résultats attendus

Identifier de nouvelles opportunités d'affaires pour les entreprises agricoles de la MRC en répondant aux besoins des différentes communautés culturelles en matière d'aliments ethniques.

Étapes de réalisation

- ◆ Embauche d'un stagiaire pour la réalisation des projets no. 13 et no. 20 ;
- ◆ Effectuer une revue de littérature sur les principales communautés ethniques de Montréal, et leurs habitudes alimentaires et coutumes ;
- ◆ Rencontrer des représentants de diverses communautés ethniques et identifier les principales fêtes et coutumes ;
- ◆ Se renseigner sur les habitudes alimentaires des groupes ethniques :
 - ◇ Visiter des épiceries spécialisées (Adonis, Kim Phat, etc.) ;
 - ◇ Identifier des restaurants ethniques ;
 - ◇ Recenser les produits importés pouvant être produits dans la MRC.
- ◆ Évaluer la faisabilité, les coûts et les bénéfices associés à la production et la mise en marché de ces nouveaux produits sur le territoire.





Responsables

Le CLD de la MRC de Maskinongé sera responsable de la réalisation du projet.

Partenaires

- * CRÉ de la Mauricie
- * FUPAM
- * MAPAQ
- * SADC de la MRC de Maskinongé

Indicateurs et processus de révision

Indicateurs : - nombre de produits présentant un potentiel de développement.

Processus de révision :

Les résultats du projet seront évalués à l'automne 2017 et les opportunités identifiées seront publicisées auprès des entreprises agricoles, de la relève et des organismes de développement du territoire.

Coût et financement

L'embauche d'un stagiaire et la réalisation de certains mandats précis par des ressources spécialisées nécessiteront un budget de 25000\$ pour réaliser les projets #20 et 9 conjointement.

Niveau de priorité

Ce projet est de priorité niveau 2.

Échéancier

Le projet se réalisera du printemps à l'automne 2016.



ACTION # 21 : PROMOUVOIR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET SOUTENIR SON DÉVELOPPEMENT



Description

Les superficies en cultures biologiques sur le territoire de la MRC ont augmenté de près de six fois entre 2004 et 2014 pour atteindre plus de 2 200 hectares exploités par seize entreprises agricoles certifiées biologiques. De plus en plus de consommateurs recherchent les produits biologiques, notamment en raison des bienfaits leur étant attribués : modes de production contribuant à préserver l'environnement, aliments meilleurs pour la santé, etc.

Au Québec, le marché des produits biologiques demeure encore relativement restreint par rapport à l'ensemble du marché agroalimentaire. Toutefois, la demande pour ces produits connaît une croissance importante de l'ordre de 15 à 20 % par an depuis plusieurs années. Pour sa part, bien qu'elle connaisse une croissance également, l'offre de produits biologiques ne parvient pas à suivre la cadence établie par la demande. Ce faisant, la demande en produits biologiques est comblée de manière croissante par des importations, et les perspectives d'avenir du marché des produits biologiques semblent donc intéressantes.

Clientèles visées

Les entreprises agricoles de la MRC, notamment les producteurs de céréales, les producteurs laitiers en transition, et la relève agricole.

Résultats attendus

L'augmentation du nombre d'entreprises agricoles certifiées biologiques et de la superficie totale en cultures biologiques pour atteindre 10% des superficies cultivées dans la MRC en 2019.

Étapes de réalisation

- ◆ Élaborer un plan de promotion de l'agriculture biologique mettant en valeur les bénéfices environnementaux, les opportunités de marché et les bienfaits pour la santé des consommateurs et des producteurs agricoles associés à l'agriculture biologique ;
- ◆ Promouvoir et soutenir le développement de la culture de l'orge brassicole biologique ;
- ◆ Évaluer les potentiels de développement dans la filière biologique des plantes de santé.



© Gregory Épaul, 2013



Responsables

Le CLD de la MRC de Maskinongé sera responsable du projet.

Partenaires

- * Bio Malt Mauricie
- * CLD de la MRC de Maskinongé
- * CRFA de la Mauricie
- * Entreprises agricoles de la MRC de Maskinongé
- * FUPAM
- * Filière biologique des plantes de santé du Québec
- * MAPAQ
- * Organisme de certification Québec Vrai
- * SADC de la MRC de Maskinongé
- * Syndicat local de l'UPA de Maskinongé

Indicateurs et processus de révision

Indicateurs : - nombre de nouvelles entreprises certifiées biologiques ;
- nombre d'hectares additionnels certifiés biologiques.

Processus de révision :

Un bilan annuel sur la réalisation des actions du plan de promotion sera effectué et les résultats seront publicisés dans les médias locaux.

Coût et financement

Le projet se réalisera dans le cadre des activités régulières du CLD et ne nécessitera pas de budget supplémentaire.

Niveau de priorité

Ce projet est de priorité niveau 2.

Échéancier

Le projet s'échelonnera sur une durée de trois ans et débutera à l'automne 2016.



Remerciements

Le plan de développement de la zone agricole et agroforestière de la MRC de Maskinongé a été réalisé grâce au soutien financier et technique du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, et avec la contribution financière du ministère des Ressources naturelles du Québec dans le cadre du *Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II* et du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec par le *Fonds de soutien aux territoires en difficultés* (FSTD).



Il est important de préciser que la mise en œuvre du plan d'action passe avant tout par l'interaction entre les acteurs du milieu et se concrétisera principalement à travers les actions de chacun.

Rédaction :

Daniel Lambert,
chargé de projet au PDZAA

Révision linguistique :

Lynda Gélinas, secrétaire,
MRC de Maskinongé



651, boul. Saint-Laurent Est
Louiseville (Québec) J5V 1J1
Téléphone : 819 228-9461
Télécopieur : 819 228-2193

Québec 

- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire